



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 7 février 2024 à 18h  
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : **28**

Date de la convocation :  
**1<sup>er</sup> février 2024**

**Délibération n° DCM24-02-07P15**

**Ressources humaines - Modification tableau des  
emplois - poste à créer suite avancement de grade**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, M. Jean-François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Stéphane Garcia, Mme Paquita Médiani et Mme Marie Passieux.

Procurations :

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

Mme Paquita Médiani à Mme Claude Blaho-Poncé

-----  
*Rapporteur : M. Jean-François Faustin*

Par délibération en date du 20 décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé des avancements de grade. Afin de permettre sa mise en œuvre, il convient de créer un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet relevant de la filière technique.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de créer les emplois de la collectivité territoriale, il est donc proposé :

- de décider la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- de modifier le tableau des emplois tel que présenté dans le document ci-joint,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de cette délibération.

Cette proposition a été présentée en commission « Ressources et moyens » réunie le 31 janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet,

DECIDE de modifier le tableau des emplois tel que présenté dans le document ci-joint,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de cette délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE